



HAL
open science

Le squat, un droit à la ville en actes

Thomas Aguilera, Florence Bouillon

► **To cite this version:**

Thomas Aguilera, Florence Bouillon. Le squat, un droit à la ville en actes. Mouvements : des idées et des luttes, 2013, 2 (74), pp.132-142. 10.3917/mouv.074.0132 . hal-03384682

HAL Id: hal-03384682

<https://hal.science/hal-03384682>

Submitted on 19 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Le squat, un droit à la ville en actes

PAR THOMAS
AGUILERA*
ET FLORENCE
BOUILLON**

Le squat est le plus souvent appréhendé par les sciences sociales sous l'angle des mobilisations collectives. L'idée de « droit à la ville » est au cœur de la rhétorique des squatteurs politiques et de leurs répertoires d'action. Les auteurs reviennent, dans cet article, sur cette hypothèse en mobilisant des résultats d'enquêtes réalisées à Paris, à Marseille et à Madrid. Il s'agira alors d'évoquer un tout autre visage du squat, souvent négligé car plus discret : celui des squats de « pauvreté », occupés par les citoyens les plus démunis et désqualifiés.

*Doctorant en science politique au Centre d'études européennes de Sciences Po. Il a récemment publié « Gouverner les illégalismes. Les politiques urbaines face aux squats à Paris », *Gouvernement et action publique*, 2012/3, p. 101-124.

**Maîtresse de conférences en sociologie à l'université Paris VIII et membre du Centre Norbert Elias (EHESS/CNRS). Elle a notamment publié *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, PUF, Paris, 2009.

1. La plus connue d'entre elles à l'échelle européenne étant certainement celle proposée par Hans Pruijt, qui distingue 5 configurations de squats. H. PRUIJT, « The Logic of Urban Squatting », in *IJURR*, vol. 37.1, 2013, p. 19-47.

« Le droit à la ville (...) ne peut se formuler que comme droit à la vie urbaine, transformée, renouvelée (...). Seule la classe ouvrière peut devenir l'agent, porteur ou support social de cette réalisation. Ici encore, comme il y a un siècle, elle nie et conteste, de par sa seule existence, la stratégie de classe dirigée contre elle. Comme il y a un siècle, bien que dans des conditions nouvelles, elle rassemble les intérêts (dépassant l'immédiat et le superficiel) de la société entière, et d'abord de tous ceux qui habitent ».

Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris, 2009 (1968), p. 108.

● Introduction

Le terme « squat » renvoie à une pluralité de situations socio-résidentielles. Si quelques typologies complexes ont été construites afin de distinguer les profils de squats et de squatteurs¹, nous proposons de nous en tenir ici à deux grandes catégories idéal-typiques : les squats dits militants, et les squats d'habitation, ou de pauvreté. Si les premiers sont aussi des lieux d'habitats, et sont également concernés par la précarité, leurs habitants se distinguent en ce qu'ils produisent et rendent public un discours contestataire relatif à la ville et à la société. Ces squats se caractérisent en outre par des ressources et des objectifs divers, ainsi que par une gestion publique différenciée. Pourtant, nous faisons le pari

de ce qu'ils gagnent à être saisis dans un même mouvement et ce, de manière à rendre visibles des pratiques largement invisibles, en tout cas pour le moins discrètes, et dont on soutiendra ici qu'elles ne sont pourtant pas sans effet sur la question des formes concrètes de réalisation d'un « droit à la ville » énoncé par Henri Lefebvre à la fin des années 1960, repris plus récemment par David Harvey, puis largement réinterprété et revendiqué par le « mouvement social urbain² ».

A contrario de la plupart des travaux prenant le squat comme objet d'analyse, nous prenons donc le parti de ne pas discriminer les types de squat en présupposant de leur caractère politique ou non. Les spécialistes européens de ce que l'on nomme hors de France les « centres sociaux » (*social centers*) sont pour l'essentiel des sociologues des mouvements sociaux, et appréhendent le squat comme un mode d'action collective, un « répertoire d'action » parmi d'autres. Pour ce faire, ils traitent essentiellement – sinon exclusivement – des squats qui s'auto-définissent comme « politiques ». Si cette perspective a tout son intérêt³, et permet de mettre au jour la vitalité de ce mouvement de réquisition des logements vides et ses liens avec la question urbaine en général, ainsi que nous le développerons dans une première partie, nous soutenons que les squats de simple habitation ont également un potentiel subversif ; autrement dit que les « citadins ordinaires⁴ » sont des acteurs essentiels d'un droit à la ville non pas érigé en slogan, mais mis en œuvre au quotidien, silencieusement.

Nous nous fonderons pour ce faire sur des enquêtes de terrain conduites à Marseille au cours de la première moitié des années 2000, ainsi qu'à Paris et à Madrid entre 2007 et 2012⁵. Ces enquêtes ont classiquement associé un travail de recension archivistique et documentaire à des entretiens conduits avec divers acteurs des squats (habitants, élus locaux, magistrats, policiers, membres d'associations, etc.), mais ont pour originalité d'être également de nature ethnographique : plusieurs dizaines de squats ont été visités, fréquentés pour certains, habités pour d'autres. Des situations ont par conséquent pu être observées sur le long terme, et des relations de proximité nouées avec une partie des habitants. Cette posture d'enquête est à l'origine du propos tenu ici, qui a directement partie liée avec l'attention portée au quotidien, à l'ordinaire des squats urbains, dont on voudrait démontrer qu'il est aussi facteur d'émancipation.

L'objet du présent article est donc double. Nous souhaitons d'abord étayer, à l'aune de nos terrains et lectures, l'hypothèse d'un squat urbain vecteur de mobilisations collectives en faveur du « droit à la ville », pour ensuite mettre en évidence les potentialités silencieuses de ce mode d'habitat, et montrer en quoi le squat est aussi un espace de déploiement de compétences ordinaires permettant la réappropriation quotidienne et autonome de la ville.

● Le squat : un mode d'action militant

La littérature européenne sur les squats est largement orientée par l'idée que le squat est une forme de mobilisation collective. Les travaux

2. Voir en particulier les travaux de Manuel Castells.

3. Nous renvoyons pour le cas français à l'ensemble des travaux de Cécile Péchu, qui font référence sur la question.

4. I. BERRY-CHIKHAOUI, A. DEBOULET et L. ROULLEAU-BERGER (dir.), *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, La Découverte, Paris, 2007.

5. Florence Bouillon a enquêté à Marseille entre 1998 et 2006 puis à Paris en 2007-2008, Thomas Aguilera a conduit des terrains à Paris et Madrid entre 2010 et 2012.

socio-historiques montrent bien que le squat a constitué de longue date un outil de lutte de type révolutionnaire. Encore aujourd'hui, il reste porteur de revendications radicales, en opposition avec le système capitaliste ; il est le support d'innovations sociales ; il vise le changement, qu'il soit réformiste ou révolutionnaire. De plus, le squat n'est pas isolé. Il s'inscrit sur un territoire et dans des réseaux d'acteurs à l'échelle locale, mais aussi européenne.

Squat et luttes urbaines : le tournant des années 1970

Sans retracer la longue histoire des squats militants, ce qui nécessiterait *a minima* d'évoquer les déménagements « à la cloche de bois » du XIXe siècle et la vague d'occupations de logements vides orchestrée par

le Mouvement populaire des familles au début des années 1950, il est possible d'identifier le début des années 1970 comme un moment clé au cours duquel la pratique de la « réquisition » devient étroitement liée à la question urbaine. C'est en effet à ce moment-là que prend place une action importante de squattage, essentiellement dans la région parisienne et le Nord de la France, sous l'impulsion des militants des Comités de quartier du Secours rouge, d'inspiration maoïste. Leur

Il n'est pas seulement question d'interpeller les pouvoirs publics sur la question du logement, mais de permettre la naissance et l'extension d'une lutte urbaine dont on espère qu'elle sera la source d'un soulèvement populaire et social d'envergure.

action se veut clairement révolutionnaire et d'initiative populaire⁶ : il n'est pas seulement question d'interpeller les pouvoirs publics sur la question du logement, mais de permettre la naissance et l'extension d'une lutte urbaine dont on espère qu'elle sera au final, et conjuguée à d'autres, la source d'un soulèvement populaire et social d'envergure, qui finira par changer radicalement la donne politique du pays. Peu soutenus extérieurement, et identifiés par les pouvoirs publics comme dangereusement « gauchistes », les deux cents familles occupantes furent rapidement et largement expulsées, et le mouvement déclina. Pour autant, l'aspiration à changer la vie, et changer la ville, n'a pas disparu : elle a pris de nouvelles formes, dont témoigne aujourd'hui la nébuleuse des squats d'activités politiques et artistiques qui s'assignent pour mission de reconquérir un espace urbain dont ils auraient, au même titre que tous les citoyens considérés comme illégitimes (pauvres, étrangers, déviants...), été dépossédés.

Reconquête et réappropriation de la ville

Si l'alternative révolutionnaire a en partie disparu des objectifs des squatteurs actuels, le militantisme est loin d'avoir déserté les lieux. Nous

6. E. CHERKY, « Populisme et idéologie dans le mouvement des squatteurs. Région parisienne 1972-1973 », *Sociologie du travail*, n° 2, 1976, p. 193-194.

ne reviendrons pas ici sur les débats théoriques importants portant sur la qualification du squat comme « nouveau mouvement social » ou comme « mouvement social urbain », largement évoqués par ailleurs⁷. Nous tenterons plus modestement d'exposer les modalités de réappropriation de l'espace urbain et de contestation de la « ville établie » tels qu'elles se donnent à voir dans les squats militants aujourd'hui.

La défense d'une « ville pour tous »

Le squat défie les politiques urbaines de trois manières. (1) Dans les années 1970, à Amsterdam puis Paris, il s'agit par l'action de squattage de résister aux politiques de rénovation urbaine, qui viennent détruire les quartiers populaires des centres-villes. Les squats actuels sont toujours le lieu d'une lutte qui a pour objet de résister à la gentrification, l'occupation de bâtiments vides constituant un moyen direct, actif, concret d'y résister.

(2) Ensuite, la pratique du squat est une dénonciation *en actes* des politiques du logement jugées inefficaces. Il s'agit alors de s'affranchir des politiques traditionnelles d'affectation en refusant de se plier aux listes d'attentes de logement social comme au droit de propriété privée, pour « prendre » ce qui est inusité et rendre ainsi effectif le principe du droit au logement. C'est une constante dans les discours squatteurs : s'il existe des espaces vides dans la ville, autant s'en servir pour loger ceux qui en ont besoin. La vacance de plusieurs millions d'appartements⁸ et l'existence de plusieurs millions de mal-logés ou de personnes privées de logement sont alors pointées du doigt. Deux organisations ont particulièrement médiatisé ce paradoxe en France : le Droit au logement (DAL) et Jeudi noir. Quoique différentes dans leur sociologie et dans leurs modes d'action⁹, ces organisations ont de façon évidente contribué à faire bouger les lignes des politiques du logement en France. On peut ainsi mettre au crédit du DAL, associé à d'autres mouvements en faveur du droit au logement, le fait que celui-ci devienne droit à valeur constitutionnelle ; une traduction législative avec la loi DALO ; l'utilisation de l'ordonnance de réquisition de 1945 à la fin des années 1990 ; des relogements ponctuels mais massifs de familles immigrées dans le parc de logement social, ou encore la suppression de l'article relatif à la pénalisation du squat lors du projet de loi sur la sécurité intérieure de 2003.

Prenant d'assaut des immeubles appartenant à de grands investisseurs dans des quartiers centraux de Paris, le collectif Jeudi Noir contribue pour sa part à réactiver la mise sur agenda du problème du mal-logement. En lien étroit avec les milieux politiques, ayant développé une expertise remarquable sur les questions de logement, ses militants sont parfois consultés par de hautes instances politiques en vue d'une réforme des politiques publiques (par exemple sur la question des réquisitions d'immeubles vides, qu'ils pratiquent également). Si jusqu'aux années 2010 ces deux groupes faisaient figure d'exception dans le paysage européen du squat, on a observé une certaine convergence avec le modèle espagnol suite au mouvement des « indignés » du « 15 de Mayo ». Certains squatteurs de la mouvance

7. C. PICKVANCE, « From Urban Social Movements to Urban Movements. A Review and Introduction to a Symposium on Urban Movements », in *IJURR*, vol.27.1, 2003.

8. Le taux de vacance est de 8,2 % dans Paris intra-muros et de 12,9 % à Madrid (INSEE, INE, 2008).

9. T. AGUILERA, « DAL et Jeudi noir : deux usages du squat dans la lutte contre le mal-logement », *Métropolitiques*, 2012 : <http://www.metropolitiques.eu/DAL-et-Jeudi-noir-deux-usages-du.html>.

okupas se sont alliés aux indignés pour ouvrir de nouveaux squats (plus d'une vingtaine en deux ans) et reloger des familles expulsées de leur logement.

(3) Dernier point : au-delà de ces défis lancés aux politiques publiques, ce sont bien les modes de vie alternatifs qui sont au cœur de l'idée de « ville pour tous ». Les squats de type libertaires ou autonomes sont actuellement situés en majorité dans la périphérie parisienne (Montreuil, Bagnolet) et dans le Sud de Madrid (à Vallecas notamment). Le squat incarne alors le refus de la propriété privée. Il relève ensuite d'un mode d'organisation qui se veut horizontale et autonome (autogestion). C'est l'assemblée (comme espace de délibération mais aussi de conflit) et la décision collégiale (le consensus est recherché) qui non seulement guident la vie quotidienne en interne, mais qui apparaissent aussi comme une mise en application directe des revendications formulées¹⁰. Il serait erroné d'envisager les squats, même dits « anarchistes », comme des lieux de non droits. Bien au contraire, les règles y sont nombreuses. Ce qui compte, c'est plutôt la manière dont elles sont formulées et appliquées. Au cœur de l'idée du droit à la ville, on retrouve en effet celle de la participation et de la contribution de tous les citoyens à la fabrique de la cité : les squatteurs veulent démontrer que cette participation directe est possible, et que le squat constitue l'un des espaces de reprise en main par les habitants de leur vie, de leur ville et de leur quartier qu'ils contribuent à redynamiser par leur créativité, notamment dans les squats d'artistes parisiens.

10. Sur la question des compétences politiques des « citoyens ordinaires » et de leur participation à l'action publique locale, cf. H. NEZ, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », *Sociologie* [En ligne], n° 4, vol. 2, 2011, mis en ligne le 29 février 2012, Consulté le 11 mars 2013. URL : <http://sociologie.revues.org/1098>

Mise en réseau et lien avec d'autres formes de mobilisation

Si nous avons jusqu'à présent essentiellement évoqué le squat du point de vue interne, le penser comme un isolat relèverait de l'erreur : les squats militants fonctionnent en réseau, ils sont dotés de moyens autonomes de communication et sont en lien avec d'autres formes de mobilisation (notamment relatives au quartier).

Les squatteurs circulent dans la ville. Ils passent souvent de squats en squats pour aider à ouvrir des lieux, à rénover des bâtiments, pour participer à des débats, assister à des événements, ou encore résister devant les forces de l'ordre lorsque des expulsions sont programmées. Il est frappant, pour

l'observateur extérieur, de constater que les squatteurs parisiens, marseillais et marseillais se connaissent. Ceci est partiellement dû au fait que le monde des squats militants est restreint, et relativement stable dans la durée. De plus, cette logique d'interconnaissance étroite fait émerger des « personnalités » au cours du temps. Les informations, les rumeurs, les critiques y circulent. Mais au-delà de ces réseaux informels, les squats ont aussi des réseaux plus formels et parfois plus larges d'interaction.

Le squat constitue l'un des espaces de reprise en main par les habitants de leur vie, de leur ville et de leur quartier qu'ils contribuent à redynamiser par leur créativité.

À Paris, l'Intersquat illustre le mieux cette logique. La plupart des squats d'activités parisiens appartiennent à ce réseau, fondé en 2008. Précédé par « l'Interface » dans le début des années 2000, il a pour objectif de réunir les occupants de différents squats afin qu'ils échangent leurs expériences. Il s'agit d'une plateforme de mutualisation d'informations et de compétences sur les questions relatives au squat, mais aussi au logement, à la ville, à la désobéissance civile.

Intersquat est majoritairement le fait de squatteurs artistes, même si les militants de Jeudi Noir et du DAL y participent aujourd'hui. Les squatteurs du réseau se réunissent régulièrement pour se transmettre des adresses de bâtiments vides, organiser des manifestations ou des actions contre les expulsions.

Intersquat propose également une à deux fois par an un Festival des ouvertures utiles (FOU) qui consiste à organiser des événements festifs et culturels dans les squats parisiens, tout en les ouvrant au grand public afin de « déstigmatiser le squat », selon les termes de sa créatrice¹¹. Les squats parisiens s'insèrent également au sein de réseaux européens. Certains membres d'Intersquat se sont ainsi rendus à Rome en 2009 et à Berlin en 2008 pour participer à des manifestations regroupant l'ensemble des squatteurs européens.

En Espagne on parle du « mouvement » *Okupas* depuis l'apparition des *centros sociales* dans les années 1970, alors que Franco dirigeait encore le pays. Le « K » de ce terme, qui permet de distinguer les squats militants des squats de pauvreté (*ocupas*), est un symbole unificateur, en dépit des divergences existantes. Les *Okupas* constituent un réseau intense de mobilisation, de soutien et de création bien au-delà du monde des squats. On repère ainsi une convergence certaine entre le mouvement des indigènes et celui des *okupas*, tant dans les modes d'action que d'organisation¹². Les squatteurs du squat du « Casablanca » ont mis en place des « ateliers de squat », dans lesquels on enseigne aux novices comment choisir et repérer un appartement vide, l'ouvrir, s'y installer et défendre ses droits lors d'un procès. Les squats madrilènes se sont en outre dotés d'une plateforme Internet intitulée « squatte toi aussi » (*Okupa tu tambien*¹³) qui recense l'ensemble des squats militants de la ville : ceux qui ouvrent, ceux qui sont expulsés, les agendas de leurs activités, les contacts mail et téléphone. Mais au-delà de l'information factuelle, ce réseau est le support d'une impressionnante production de savoir réflexif. De nombreuses publications en ligne, des articles de revues et des livres (des « manuels pour squatteurs ») sont publiés et participent à ce que l'on nomme la « contre-information ». Ce travail correspond donc à la fois à la volonté de conserver une information détachée d'un regard médiatique erroné, de produire du savoir et de la mémoire sur leur mouvement mais aussi de créer une plateforme cristallisant l'ensemble des luttes de la ville.

Les habitants des squats militants entendent être acteurs de la ville et du territoire, décider en toute autonomie de la manière dont ils veulent y vivre, recréer enfin des liens de socialité et de solidarité.

11. Entretien de mars 2010.

12. Cf. M. MARTINEZ et A. GARCIA : « The Occupation of Squares and the Squatting of Buildings : Lessons From the Convergence of Two Social Movements », http://www.miguelangelmartinez.net/IMG/pdf/articulo_Bilbao_v4_book_doc.pdf

13. <http://www.okupatutambien.net/>

Le troisième volet correspond à l'organisation des mobilisations collectives, qu'elles soient en lien ou non avec la question du squat. Les squats sont les supports du mouvement social madrilène. C'est dans les squats que se réunissent ceux qui préparent une manifestation, veulent confectionner des banderoles, doivent décider des actions à venir, et que l'on se réfugie lorsqu'une manifestation tourne mal. C'est dans le squat que les informations sur les luttes en cours sont affichées : pour les Indignés, contre la mondialisation, la finance et les privatisations... C'est aussi là qu'on retrouve le mouvement « critical mass » ou « vélorution » de cyclistes revendiquant une appropriation écologique et alternative de l'espace public. En France, les taggeurs, les librairies libertaires, les hackers, les cataphiles¹⁴ correspondent à autant de mouvements et d'univers qui ont pénétré l'univers des squats (et inversement), le font vivre et le mettent en mouvement.

14. Amateurs de visites clandestines dans les carrières souterraines de Paris.

Ce rapport avec d'autres types de revendications et donc à d'autres groupes se matérialise par une grande ouverture des lieux sur le quartier. Les squats disposent de bars, organisent régulièrement des concerts, des fêtes de quartiers, des conférences, des débats, des repas participatifs et collectifs, des ateliers d'activités artistiques de tous types. Cette ouverture sur le quartier est particulièrement remarquable en Espagne. On en retrouve également trace en France, même si c'est de manière moins aboutie : à Paris, le squat de la Petite Rockette¹⁵ accueillait un conseil de quartier du 11^e arrondissement, le Jardin d'Alice¹⁶ reçoit les enfants pour des ateliers, la Miroiterie¹⁷ fait maintenant partie du paysage de la rue de Ménilmontant. Par le prisme de cette insertion dans leur quartier, les habitants des squats militants entendent être acteurs de la ville et du territoire, décider en toute autonomie de la manière dont ils veulent y vivre, recréer enfin des liens de socialité et de solidarité.

15. 6 rue Saint-Maur, 75011 Paris, ouvert en octobre 2005 et relogé en 2011 par la mairie de Paris au 62 rue Oberkampf.

16. 40 rue de la Chapelle, 75018 Paris, ouvert en mars 2009.

17. 88 rue de Ménilmontant, 75020 Paris, ouvert en 1999 et menacé d'expulsion en mars 2013.

Enfin, ces squatteurs agissent en support de citoyens plus précaires. Les militants montreuillois ouvrent des lieux de vie pour les familles Roms, les *Okupas*, en alliance avec les Indignés, relogent discrètement des immigrés sans-papiers. Le squat est aussi un outil de pression pour réclamer des papiers, comme on a pu le voir lors des squats de Cachan en 2006 ou du Ministère de la régularisation des sans-papiers rue Baude-lique en 2010. Ironie du sort : il faut passer par l'illégalité de logement pour faire pression sur l'État et être légalisé... Ainsi, le squat revendicatif et militant s'articule à l'occupation silencieuse, mais tout autant subversive.

18. Données provenant des deux seules enquêtes établissant une base de données exhaustive : Rapport Quercy, 2002 / Enquête AORIF, 2006.

19. Données de terrain, Madrid, 2012.

● Le squat : une subversion urbaine silencieuse

La forte visibilité des squats militants ne doit pas faire oublier qu'ils représentent, du point de vue quantitatif, une minorité des occupations sans droit ni titre. En Ile-de-France, on dénombrait près de 2 000 squats de ce type, dont la moitié dans des logements sociaux¹⁸. À Madrid, 20 % du parc de logement public serait squatté¹⁹. Dans une grande majorité des cas, les squats sont discrets, voire invisibles, et s'inscrivent avant tout dans une problématique d'accès au logement et à la ville.

Le squat, une solution de logement

Le squat apparaît communément comme une solution ultime pour tous ceux qui ne trouvent pas dans le parc de logements standard, ni même dans les différentes structures d'accueil pour personnes sans-abri, la possibilité de se loger. Les raisons de cette inadaptation sont multiples. Elles relèvent d'une rencontre infructueuse entre les caractéristiques propres aux différents champs du logement ordinaire (accessibilité financière, modes de sélection des usagers, règles officielles et officieuses de fonctionnement, etc.) et les attentes et besoins des personnes en recherche d'un habitat. On trouve dans les squats de nombreuses personnes immigrées, en attente d'un titre de séjour ou déboutées du droit d'asile, mais aussi disposant de « papiers », mais qui ne parviennent pas, pour des raisons économiques et de discriminations, à intégrer le parc de logements ordinaires. Les habitants des squats sont aussi pour une large part des personnes expulsées de leurs logements pour impayés de loyer. En Espagne, où le taux de propriété de logement dépasse les 80 % (contre moins de 60 % pour la France), c'est tout un système basé sur l'hypothèque qui s'est récemment effondré : les propriétaires en accession sociale²⁰ sur de longues périodes n'étant plus en mesure de remplir les conditions d'emprunt se sont vus jetés à la rue par des banques soucieuses de récupérer leurs biens. Les squats sont également peuplés de jeunes gens sans ressources qui ne peuvent ou ne veulent pas se soumettre aux réglementations des centres d'hébergement, et de tout un ensemble d'individus jugés « indésirables », usagers de drogues, sortants de prison, malades mentaux, dont la présence « dévalorise » un territoire, « insécurise » un quartier.

L'appropriation des centres-villes : une géographie privilégiée ?

À Marseille, Paris et Madrid, du début des années 2000 à nos jours, un grand nombre de squats d'habitation sont situés dans l'hypercentre de la ville. Pourquoi une telle concentration, alors même que de l'avis général, le centre fait l'objet d'une surveillance et d'une répression accrue relativement aux quartiers périphériques ? Notre hypothèse est que l'attrait pour le centre-ville doit être compris comme une appétence pour la ville dans son essence, lieu d'opportunités, de ressources et de mixité. C'est en nous intéressant aux pratiques ordinaires, aux usages quotidiens de l'espace urbain, qu'il nous semble possible de le démontrer.

En Espagne, c'est tout un système basé sur l'hypothèque qui s'est récemment effondré : les propriétaires en accession sociale sur de longues périodes n'étant plus en mesure de remplir les conditions d'emprunt se sont vus jetés à la rue par les banques.

20. « Le prêt d'accession sociale (PAS) a été institué pour favoriser l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes. Il est accordé par une banque ou un établissement financier ayant passé une convention avec l'État pour financer la construction ou l'achat d'un logement, avec ou sans travaux d'amélioration. » <http://vosdroits.service-public.fr/F22158.xhtml>

Accéder aux ressources de la ville

Un avantage évident de l'hypercentre, à en croire les habitants des squats rencontrés, c'est qu'il permet l'accessibilité aux équipements urbains, aux espaces de loisirs et de consommation. Ceci paraît d'autant plus important que beaucoup d'entre eux ne disposent pas de moyen de transport individuel. Or les plus âgés de ces habitants, les plus faibles physiquement (nous pensons à ceux qui ont un handicap physique ou sont malades), les mères qui ont à charge plusieurs enfants, et d'autres encore,

calculent chaque trajet en fonction du temps qu'il requiert, du coût économique et de la fatigue qu'il induit. Quitter le centre, c'est alors voir les coûts de transport considérablement augmenter et prendre le risque que se fragilisent des réseaux de sociabilité. À Marseille, les associations de lutte contre l'exclusion (hébergement, dons alimentaires et de vêtements, santé, administration) sont également concentrées dans le centre :

L'accessibilité aux ressources urbaines est donc l'un des registres sur lesquels se fonde l'inclinaison pour le centre-ville, sans compter qu'une localisation intra-urbaine peut être plus avantageuse en termes de droits sociaux.

au début des années 2000, sur un total de 53 structures, 32 se situaient dans les trois arrondissements de l'hypercentre, soit près des deux tiers. L'accessibilité aux ressources urbaines est donc l'un des registres sur lesquels se fonde l'inclinaison pour le centre-ville, sans compter qu'une localisation intra-urbaine peut être plus avantageuse en termes de droits sociaux, comme c'est le cas pour Paris, relativement à ses communes périphériques.

Une ville familière

Un autre registre d'importance dans l'attachement exprimé par les citadins vulnérabilisés à l'hypercentre relève de la *familiarité*. Pour le comprendre, il faut accepter de lire les processus ségrégatifs sous un autre angle que celui du « ghetto », autrement dit, faire état des bénéfices sociaux et symboliques qui peuvent en résulter pour des populations vulnérabilisées.

Si les formes extrêmes de ségrégation, qu'elles soient le fait des populations défavorisées ou des plus riches (on pense aux *gated communities*) sont sources d'inquiétude légitime pour qui pense la ville comme un espace de la rencontre et de la mixité, il y a cependant une dimension de la ségrégation, celle précisément qui est *agrégative*, que les thématiques de la « fin des villes » et du « problème des banlieues » invisibilisent, et que nous résumerons sous le terme de *bienfaits de la familiarité*²¹. Pour le nouvel arrivant dans la ville, il est en effet fondamental de trouver un environnement qui lui soit usuel, voire amical. Parce qu'ils sont demeurés populaires, et parce qu'ils sont pour une large part peuplés par les dernières vagues de migrants, l'hypercentre marseillais, le quartier de

21. « C'est le fait qu'il existe des espaces investis de significations au-delà de l'univers domestique sans se poser pour autant contre lui (...) et dont la somme indique le contraire de l'étrangeté et bien un tissu de relations étroites, qui nous assurent une certaine familiarité de la ville », M. AGIER, *L'invention de la ville. Banlieue, township, invasions et favelas*, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 1999, p. 50-51.

Lavapiès à Madrid ou celui du 18^e arrondissement de Paris sont particulièrement hospitaliers. Ceux qui ont travaillé sur les bidonvilles en se méfiant de leur image dépréciée et en y observant la vie *au plus près* l'ont bien noté. Le bidonville, dit Colette Pétonnet, parce qu'il est peuplé par interconnaissance, permet la progressive intégration des migrants nouveaux venus à la société française²². Parce qu'il offre une vie communautaire, l'acculturation peut y être progressive. Le bidonville assume un rôle de *transition* entre société rurale et urbaine, entre monde culturel d'origine et pays d'accueil. Face à la violence du déracinement, il protège du regard accusateur ou méprisant du citoyen intégré.

Les habitants des squats de pauvreté s'inscrivent *via* le squat dans cette ville-creuset dessinée par des générations antérieures, dans cette ville disqualifiée dont ils savent découvrir les interstices et qu'ils parviennent à s'approprier. Parce que pauvres et migrants y sont en nombre, les habitants des squats n'ont pas honte d'y évoluer, de porter des habits traditionnels ou d'être « mal » habillés (différemment en tout cas des codes en vigueur), de manger *ballal* ou de se promener une bouteille à la main. Dans ce centre familial, on croise voisins et connaissances, on se connaît ou on se reconnaît, en bref, on est moins *dépaysé* que dans un quartier gentrifié.

Si les centres-villes sont appréciés par les habitants des squats, c'est donc pour partie parce qu'ils peuvent être appropriés. Mais nous n'oublions pas que la ville est aussi, d'abord peut-être, un espace *public*, espace d'exposition de soi et de côtoiement de l'autre. Elle incarne la possibilité de l'anonymat, que mettent également en exergue les habitants des squats lorsqu'ils évoquent leur rapport à la ville et au quartier. Les squatteurs rencontrés affirment leur attachement aux quartiers du centre *à la fois* parce qu'ils y ont des connaissances et y sont connus, et parce que ce territoire, précisément, n'appartient à personne. Vivre dans l'hypercentre procure le sentiment d'appartenir à la ville ; on y est certes victime de stigmatisation, mais en contrepoint, on participe aussi, comme par imprégnation, ou plutôt par « débordement », du prestige de certains espaces, de la fierté par exemple des Marseillais vis-à-vis de leur port, des passages et brassages des espaces touristiques, en bref, de ce qui fait que ces quartiers continuent à faire collectivement centralité. Là, peut-être, se situe la différence avec des quartiers excentrés, certains en tout cas, dans lesquels l'étranger peut difficilement pénétrer et qui ont certainement perdu de ce fait leur caractère de publicité. L'espace public, parce qu'il permet l'anonymat, autorise dans le même temps la « distance au rôle » et au stigmaté, le jeu des identités et des présentations de soi.

Ce que nous comprenons *in fine* des pratiques urbaines de ces habitants, c'est que le squat est une porte d'entrée dans la ville pour les nouveaux venus et les plus disqualifiés, un espace de transition vers l'urbanité pour les citoyens précarisés, autrement dit un moyen de *résistance en actes* face aux processus ségrégatifs et à la gentrification dont on connaît, à Marseille, Paris, Madrid comme dans de très nombreuses villes occidentales, l'actualité.

22. C. PÉTONNET, *On est tous dans le brouillard*, Éditions du CTHS, Paris, 2002.

● **Conclusion**

Squat, la ville est à nous : le titre du film sorti en 2011 et réalisé par Christophe Coello dans les squats de Barcelone résume bien l'idée véhiculée par les squats militants en Europe : occuper collectivement et illégalement un immeuble abandonné ou

simplement un appartement, c'est se réapproprier la ville. Squatter, c'est passer outre le droit de propriété, considéré comme illégitime, dans le but de reconquérir un espace de vie, de relations sociales intenses ancrées dans un quartier, des espaces de débats et d'actions politiques et esthétiques, de création. Mais squatter c'est aussi habiter la ville et ses interstices, pour tous ceux et celles que les processus de production des inégalités socio-territoriales et d'accès au logement laissent sur le

Le squat est une porte d'entrée dans la ville pour les nouveaux venus et les plus disqualifiés, un espace de transition vers l'urbanité pour les citadins précarisés, autrement dit un moyen de résistance en actes face aux processus ségrégatifs et à la gentrification.

bas-côté. Là se joue aussi, pensons-nous, une part importante du « droit à la ville » en œuvre, que vient encore solidifier les rencontres, fréquentes et solidaires, entre militants et classes populaires. Le squat, on le comprend, est une pratique éminemment *performative*, qui recèle des potentialités affiliatives plurielles. ●